



TKM Group Code Conduite Règlement intérieur

Préambule

TKM-Group est un groupe international d'entreprises spécialisées dans les industries du papier, de bois, du métal, des éléments de machines et du recyclage de plastique / caoutchouc. Ses employés, la qualité de ses produits ainsi que la satisfaction de ses clients sont les bases essentielles du succès à long terme de TKM-Group. TKM-Group brigue la première place sur chaque marché où il est présent, grâce à sa réactivité au service des clients et à une éthique professionnelle orientée sur la qualité, le résultat et l'efficacité.

Le succès de TKM-Group repose sur l'implication et le talent de ses collaborateurs. C'est pourquoi TKM-Group soutient et développe les compétences de son personnel et investit dans la durée dans des programmes de formation et de qualification. L'amélioration de la qualité est la responsabilité de chaque employé.

TKM-Group attache la plus grande importance à ce que chaque employé se comporte avec respect, honnêteté et confiance vis-à-vis des autres membres de l'effectif. TKM-Group fera tout ce qui est en son pouvoir pour résoudre dès que possible tout conflit interne. Des dispositions claires seront prises et chaque employé est responsable de son activité.

Le règlement intérieur suivant a été élaboré en accord avec ces principes

A. But

Ce code de Conduite s'applique à la direction aussi bien qu'aux autres employés de TKMGroup. Il sert de base à la collaboration aussi bien interne qu'externe.

B. Règlement Intérieur

TKM-Group adhère à ce Code de Conduite, qui comprend des standards minima qui s'appliquent à tous les collaborateurs.

I. Conformité aux Lois

TKM-Group est ou se mettra en conformité avec toutes les lois nationales et internationales applicables.

II. Interdiction de la Corruption

TKM-Group est opposé à toute forme de corruption active ou passive

Aucun employé ne peut offrir de cadeau ou faire bénéficier d'avantages les clients, distributeurs ou autorités dans le but d'en tirer un quelconque intérêt indu. La même interdiction s'applique aux avantages offerts aux collaborateurs ou reçus par eux. Cela ne s'applique pas aux dons de courtoisie de faible valeur offerts dans le cadre des relations professionnelles. Les employés ne doivent pas abuser de leur position dans TKM-Group afin de demander, d'accepter ou d'octroyer des avantages indus.

III. Protection des données / Confidentialité

La conformité avec les règles de protection des données et leur mise en place ont une importance particulière dans les relations professionnelles avec les clients et les distributeurs. En application des impératifs de protection des données, tous les employés devront s'efforcer de s'assurer de la protection des données appartenant aux clients, distributeurs ou aux autres employés ou provenant d'eux.

Les informations confidentielles concernant tout membre de TKM-Group, tout client ou fournisseur sont soumises à l'obligation de confidentialité et ne peuvent être divulguées à des tiers sans le consentement ou l'autorisation adéquate.

IV. Standards Environnementaux / Protection de l'environnement

Toutes les unités de production de TKM-Group s'efforcent de se comporter d'une manière respectueuse de l'environnement et du développement durable. Éviter et réduire la pollution de manière proactive, limiter l'usage des matières premières ainsi que développer des stratégies de recyclage sont des objectifs importants de TKM-Group. TKM-Group ambitionne de dépasser les objectifs minimaux de protection de l'environnement et agit en permanence en ce sens.

Conscient de sa responsabilité écologique, TKM-Group est en conformité avec toutes les lois et règles applicables en matière de protection de l'environnement

V. Standards sociaux

1. Interdiction du travail des enfants et du travail forcé

L'interdiction du travail des enfants et du travail forcé font partie des principes entrepreneuriaux fondamentaux de TKM-Group.

2. Égalité de traitement / Non-discrimination

Aucun employé ne peut être discriminé, harcelé ou traité de manière préférentielle en raison de son sexe, de son âge, de sa nationalité, de sa race, ethnique ou tribu, de ses opinions politiques ou religieuses, de son orientation sexuelle ou de toute autre caractéristique ou classe prévue par la loi.

3. Santé et Sécurité des Employés

Procurer et entretenir un environnement de travail sûr est un objectif majeur de TKM-Group. Chaque membre de TKM-Group se mettra en conformité avec toutes les lois et règlements applicables en matière de sécurité au travail et s'efforcera de prévenir les accidents et blessures sur son lieu de travail. Chaque membre de TKM-Group applique les dispositions, programmes et procédures visant à évaluer et, lorsque cela est possible, à améliorer la sécurité au travail.

C. Conformité avec le Code de Conduite

1. Information

Le Code de Conduite sera rendu disponible et porté à l'attention de tous les employés de TKM-Group. Le Code de Conduite sera en libre accès à tout moment.



2. Contrôle

TKM-Group mettra en place des procédures de contrôle appropriées pour s'assurer du respect du Code de Conduite. Toute violation du Code de Conduite devra être communiqué à la hiérarchie dans les plus brefs délais.

3. Violations

Les employés qui se rendraient coupables de violation du Code de Conduite seront passibles de mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'à la rupture du contrat de travail.